

**Délibération  
du Conseil de Communauté**

---

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 50  
Membres absents : 28  
Procurations : 18

Séance du 29 juin 2022  
Sous la Présidence de M. Jean-Marc DEICHTMANN  
Président de Saint-Louis Agglomération

---

**2<sup>ème</sup> QUESTION**

**Comptes de gestion 2021**  
(DELIBERATION n°2022-111)

**2.6.2 Compte de gestion budget annexe Ordures Ménagères 2021**

Vu l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Vu l'exécution du budget annexe Ordures Ménagères 2021 et la comptabilité des valeurs inactives,

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du Compte administratif de l'ordonnateur et les écritures du Compte de gestion de la comptable publique, responsable du SGC de Mulhouse,

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le compte de gestion budget annexe Ordures Ménagères 2021 dressé par la comptable publique, responsable du SGC de Mulhouse.

**Après délibération, le Conseil de Communauté**

**- approuve à l'unanimité cette proposition.**

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 30 juin 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN